

BIOPSIE OSTÉO-MÉDULLAIRE

>> Définition

Il s'agit d'un examen visant à prélever un fragment de tissu osseux et de moelle osseuse à l'aide d'un trocart (aiguille creuse).

>> But

Cet examen permet une étude microscopique des cellules osseuses et de la moëlle osseuse afin de préciser un diagnostic. En général, le but est de vérifier le nombre et le fonctionnement des cellules de la moelle osseuse.

>> Site

Le site de prélèvement se fait en regard de l'épine iliaque postérosupérieure, c'est à dire la partie haute de la fesse, vers la zone médiane.

>> Déroulement

L'examen est réalisé alors que le patient est installé, couché sur le ventre.

Une prémédication sera donnée auparavant. Une anesthésie locale est pratiquée soit sous forme d'application de crème EMLA (et/ou) d'injection de produit anesthésique.

Une désinfection rigoureuse de la peau est effectuée.

Après effet de l'anesthésie, une petite incision est réalisée. Le médecin introduit le trocart jusqu'à l'os. L'échantillon d'os, contenant de la moelle osseuse, est donc prélevé. On comprime le point de ponction que l'on peut éventuellement fermer à l'aide d'une agrafe ou par du Stéristrip®.

Le prélèvement est déposé au laboratoire pour analyse.

>> Précautions

Il est important pour le malade de signaler au médecin (du service ou de la clinique) toute fièvre, toute infection quelconque, toute prise d'aspirine et d'anti-coagulant dans les jours précédant l'examen, toute allergie à l'iode.

>> Réactions possibles

Il faut signaler toute manifestation anormale à l'équipe qui a réalisé le geste dans les quatre heures qui suivent.

De façon exceptionnelle, un hématome local peut se former.

>> Vécu

La bonne compression et le repos sur le dos restent obligatoires pendant au moins deux ou trois heures. Les douleurs locales lorsqu'elles existent, cèdent aux antalgiques habituels. Cet examen dure en moyenne un quart d'heure.

[Fermer la fenêtre]